



22 décembre 2009

## **Lettre ouverte à M. APAIRE, Président de la MILDT\***

Depuis le vote par le Conseil de Paris (1) puis par le Conseil Régional d'Ile de France (2) d'une subvention pour une étude de faisabilité de Structure d'accueil avec possibilité de Consommer des drogues à Moindre Risque (SCMR), nous pouvons lire et entendre quelques propos, toutefois très minoritaires mais édifiants.

Dire d'abord que les SCMR "entretiennent et favorisent" la consommation de drogues (propos tenu par M. Apaire, Président de la MILDT) car c'est bien de cela qu'il s'agit, c'est remettre en cause la politique de Réduction des risques alors que les résultats plus que positif ne sont plus à démontrer. Les SCMR font partie intégrante de cette politique, pragmatique qui vise à minimiser les dommages sanitaires et sociaux, alors même que les personnes sont encore dans une phase de consommation. En d'autres termes, il s'agit de maintenir et de préserver l'état de santé et l'intégration sociale des personnes consommatrices.

En France et ailleurs dans le monde, il existe d'autres offres qui s'inscrivent dans ce cadre : on peut mentionner la possibilité de manger gratuitement, de se laver, de dormir gratuitement ou pour une somme modique, etc. Ces mesures s'adressent à toute personne - toxico-dépendante ou non - qui se trouve dans une situation de grande précarité. Ces offres font partie des mesures traditionnelles que propose un pays pour venir en aide aux plus démunis et ne sont pas contestées.

La question des SCMR est plus délicate, car elle s'adresse spécifiquement à des consommateurs de drogues et, c'est là que le "bât blesse", car soutenir l'ouverture de SCMR demande l'acceptation, dans notre société (comme dans toutes les autres) de l'existence de personnes qui consomment des drogues. Cela demande également d'accepter, dans l'immédiat, notre impuissance à "aider" et à "guérir", ainsi que notre colère devant cette souffrance visible. La répression ne peut, à elle seule, répondre à cette problématique. Alors que faire ?

Nous, citoyens, professionnels du soin et du social, soutenons qu'il faut être avant tout réaliste et pragmatique pour préserver la santé des consommateurs de drogues et leurs liens avec les dispositifs socio-sanitaires. Cette approche, qui repose sur le postulat que l'on ne peut contraindre une personne à entreprendre une sortie de dépendance, implique qu'il faut accepter les toxicomanes et les aider lorsqu'ils le demandent. Dès lors, pourquoi leur refuser des conditions décentes de consommation ?

Ensuite, il est curieux n'est-ce pas, comme chacun d'entre nous a un avis, en général bien tranché, assez simpliste et moralisateur, sur ce qu'il convient de faire ou pas faire pour les toxicomanes ? Cette question sur les SCMR suscite beaucoup de fantasme de ceux qui font de la guerre à la drogue, une guerre aux drogués.

Toutefois notre position individuelle ou collective sur la question des dépendances ne doit pas être liée à notre position vis-à-vis des personnes toxico-dépendantes. La question n'est pas tant d'être "pour ou contre les drogues" - sur cette question nous sommes majoritairement tous d'accord - mais plutôt de nous interroger sur notre capacité à tolérer des toxicomanes dans notre société. Cette position est certes plus délicate et mérite d'être débattue, mais elle permet d'être contre la consommation de drogues sans pour autant être contre les toxicomanes. Il faut s'y faire, même si l'on souhaite l'abstinence et la réinsertion pour tous les consommateurs de drogues, ceci ne se fait pas en un "claquement de doigts" et cette démarche prend du temps. Pendant ce temps, autant que les pratiques de consommation soient le moins dommageables possible. Alors OUI aux structures d'accueil avec salles de consommation à moindre risque, à comprendre comme une mesure intelligente, pragmatique, un outil supplémentaire à apporter dans le dispositif français pour les toxico-dépendants qui vise à permettre aux plus vulnérables d'accéder à des structures d'aide, d'accompagnement et de soins.

\*Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie.

1- <http://salledeconsommation.fr/parisvoteunesubv/index.html>

2- Conseil régional Ile de France : à l'exception du groupe Front national et du groupe Nationaux et indépendants, le vote a fait l'unanimité.